

Assassinat de Crépol : Résistance républicaine fait appel

écrit par Christine Tasin | 24 février 2024

**THOMAS A ÉTÉ POIGNARDÉ
PAR CHAÏD**



@LauronNicolas

**UN FRANÇAIS DE COEUR TUÉ PAR UN
FRANÇAIS DE PAPIER**

THOMAS A ÉTÉ POIGNARDÉ PAR CHAÏD



UN FRANÇAIS DE COEUR TUÉ PAR UN FRANÇAIS DE PAPIER

Nous nous étions constitués partie civile dans l'affaire qui a mené à l'assassinat de Thomas Perroto, puisque des propos clairement anti-Blancs avaient été entendus par les témoins. De nombreux amis de Thomas avaient d'ailleurs reçu des coups de couteau. Le Procureur de la République avait refusé la circonstance aggravante de racisme...

<https://resistancerepublicaine.com/2023/12/18/resistance-republicaine-sest-portee-partie-civile-contre-les-agresseurs-de-thomas/>

Et voici que, hier, le juge d'instruction a refusé la

constitution de partie civile de Résistance républicaine sous prétexte que l'instruction n'aurait pas été ouverte sur une discrimination raciale. Or, nous avons fait valoir qu'il ne s'agissait pas de discrimination raciale mais de crimes commis en raison de l'origine ethnique ou raciale.

Nous avons donc donné mission à notre avocat d'interjetter appel de la décision du juge d'instruction.

Christine Tasin

Présidente de *Résistance républicaine*

Pour nous soutenir :

Don via paypal

<https://resistancerepublicaine.com/don/>

Ou bien chèque à l'ordre de Résistance républicaine à envoyer à Résistance républicaine, 101 Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14.